

Cesystème, rigoureusement suivi, serait d'a- bord difficile à faire accepter, mais avant six mois tout le monde s'en trouverait mieux. Le propriétaire serait ainsi en état de donner plus de satisfaction au lecteur, et l'abonné n'aurait pas sur la conscience le gros péché d'avoir manqué à ses engagements. La chose se pratique dans la presse anglaise. Et la presse française, qui a moins d'abonnés, qui est entouré de mille et une difficultés de plus, se laisse encore tuer par ce vilain système de crédit. Par exemple, le propriétaire d'un journal anglais a de nombreux abonnés qui paient tous et au temps dit; les noms des quelques négligents qui ne s'y conforment pas sont retranchés et des moyens coercitifs sont employés pour les obliger d'être honnêtes.

Le marchand anglais paye ses annonces suivant le tarif du journal, parce qu'il comprend que dans ce siècle l'annonce, la réclame est la vie du commerce; aussi, les journaux anglais sont-ils remplis d'annonces. Le journal français les obtient comme une aumône et on les lui paye à moitié prix quand on le peut; le propriétaire du journal anglais a ainsi le moyen de publier son journal plus souvent, d'avoir un rédacteur en chef, un sous-rédacteur, des employés pour la tenue des livres, la correction des épreuves, etc., pendant que le propriétaire du journal français n'a qu'un seul rédacteur à qui il fait faire toute la besogne que nous venons d'énumérer, et à peine a-t-il le moyen de le payer! Et l'on comprend que ce surcroît de travail, fait par un seul homme, est aussi décourageant pour celui qui le fait que peu satisfaisant pour ceux pour qui il est fait. Et par dessus tout cela, pauvres éditeurs français vous êtes sans cesse préoccupés de l'idée de savoir comment vous vous ferez payer 5 s. par vos débiteurs pour faire face à vos engagements les plus immédiats. Que l'on dise maintenant avec surprise que la presse canadienne française est inférieure!... Il viendra un temps où les journalistes français seront si rares au Canada, que personne ne voudra entrer dans cette carrière.

(Gazette de Sorel.) Nous endossons tout ce que vient de dire notre confrère de la Gazette. Malgré le court espace de temps que nous poursuivons, quand même, la besogne à laquelle nous nous sommes voués nous a-t-elle un peu de crédit. Allons, abonnés, une main sur la conscience et l'autre sur la bourse, et une pauvre piastre vous laissera dormir paisiblement si vous nous l'envoyez de suite!

COLONISATION. Observations générales sur les avantages que la Gatineau offre pour la Colonisation adressées à Mgr. de Bytown.

La Rivière Gatineau est la plus considérable des rivières qui se jettent dans l'Ottawa; son embouchure est presque vis-à-vis la cité d'Ottawa. Depuis de longues années il s'y fait un grand commerce de bois; mais ses eaux, quoiqu'elles soient profondes, ne permettent pas une navigation suivie pour les steamboats, à cause du grand nombre de rapides. Le parcours de cette rivière est de plus de 400 milles; mais je ne parlerai ici que des 150 premiers.

L'honorable M. Gaitchon, dont le passage au ministère a été malheureusement trop court, et qui dans ce peu de temps a rendu des services au pays disant, en parlant des avantages que l'Ottawa présente à la colonisation sur ses deux bords: "D'après ces considérations, on admettra aussitôt que le pays d'Ottawa est le plus favorable de la province; où le gouvernement a une grande étendue de terres à céder, et que les terres, même inférieures, qui demandent un travail considérable pour en lever les pierres, peuvent néanmoins être cultivées avec plus de profit sur l'Ottawa que dans d'autres parties de la province privées de ces mêmes avantages du climat et de la colonisation locale." De plus, MM. Boney, Bouchette, O'Hanly, etc., qui ont été chargés d'arpenter la plus grande partie des townships qui se trouvent sur la Gatineau, à une quarantaine de milles de Bytown, s'accordent à dire que les townships qu'ils ont arpentés offrent tous, sans exception, de vastes étendues de terre d'une qualité supérieure, et ils n'ont pas craint de l'affirmer de vive voix et par écrit.

Je puis certifier, Monseigneur, que le climat de la partie des terres sur lesquelles Votre Grandeur me demande des renseignements, et qui est une des plus importantes de la Gatineau, est à peu près le même que celui de la cité d'Ottawa. Nous sommes ici à 85 milles de Bytown, à l'embouchure de la Rivière Désert

qui se décharge dans la Gatineau, et la température y est la même. La neige, il est vrai, nous y quitte quelques jours plus tard; mais les récoltes s'y font régulièrement à la même époque.

Jusqu'à ces dernières années la colonisation, sur la Gatineau, avait été assez peu importante, surtout vers le haut de la Rivière: c'était à peine si l'on trouvait quelques habitants échelonnés de distance en distance le long de la rivière. Mais l'élan général, qui s'est manifesté partout dans ces derniers temps pour cette œuvre importante; a beaucoup contribué à faire connaître ces contrées que les exploitateurs de bois avaient jusqu'ici négligées. On commence maintenant à y compter un bon nombre de familles, et je puis dire que la plupart des colons qui sont venus s'y établir s'y trouvent heureux et sont bien dédommages des premiers sacrifices qu'ils ont fait par les bonnes récoltes qu'ils ont recueillies.

Il est aussi juste de reconnaître que le gouvernement qui pendant de longues années avait entièrement négligé ce pays, a fait depuis des efforts généreux pour encourager les colons. M. Routhillier parait s'intéresser d'une manière active à ce grand objet. Déjà il avait fait voter £900 pour ouvrir un chemin jusqu'à la rivière au Désert. Cette somme, il est vrai, aurait été très insuffisante; mais l'apprendis avec bonheur que ce monsieur vient encore de faire voter £700 pour le même objet, les amis de la colonisation lui en sauront gré et tous les habitants lui en garderont une profonde reconnaissance. Le bienfait de ce chemin ne saurait trop être apprécié car il ouvre la contrée à une très grande distance et va mettre, à quelques pas de Bytown l'établissement de la Rivière au Désert que l'on peut regarder comme le centre des bonnes terres et que l'on croyait à une distance inaccessible. Le gouvernement a promis de mettre ces terres en vente très prochainement: il a promis aussi de les céder à bas prix et de rendre les termes de paiement aussi faciles que possible pour les nouveaux habitants. Son intention est aussi d'augmenter le nombre des terres pour prévenir les déplacements des colons. La plus grande partie de ces terres sont recouvertes de bois franc, avantage précieux qui servirait au moyen de retirer le dédommagement ample de ses frais et lui donne la facilité de se pourvoir de bien des choses qui lui sont nécessaires.

L'homme réfléchi regarde cet avantage bien préférable à celui des prairies; car s'il est vrai que dans celle-ci le travail est plus aisé, on y est aussi privé de l'avantage inappréciable du bois. La proximité des chantiers présente aussi un double avantage que l'on ne doit pas perdre de vue: 1° le cultivateur pauvre en y allant travailler pendant l'hiver peut retirer un salaire élevé qui l'aide peut-être à ouvrir et cultiver sa terre. 2° le cultivateur aisé en profite également pour utiliser les animaux de la ferme pendant l'hiver et obtient pour la vente du foin, de l'avoine etc., un prix plus élevé que celui qu'il retirerait même à la ville. Si les grands accapareurs de terres sont les fléaux véritables de la colonisation, il est heureux de pouvoir dire que la Gatineau s'est trouvée heureusement préservée; car on ne peut pas ranger dans cette classe les marchands de bois qui, il est vrai, pendant le temps que dure leur licence ont le pouvoir exclusif de couper le bois de pin; mais qui n'ont pas le droit d'empêcher les colons de s'établir sur les terres. On peut d'ailleurs espérer que le gouvernement qui ne peut s'empêcher de voir dans les accapareurs de terres ce qu'ils sont, voyant déjà ça et là de généreux colons se fixer heureusement, prendra des mesures énergiques pour arrêter ces accapareurs au moment de la vente, de faire sur la Gatineau le trafic honteux qui déshonore les autres parties de la province.

Il n'y a encore que trois moulins bien conditionnés sur la Gatineau dont deux dans le township de Masham et un près du Désert; mais les grands pouvoirs d'eau qui se trouvent sur la rivière ont espéré que le nombre en augmentera à mesure que la colonisation s'accroîtra.

A l'exposé de ces avantages temporels, je ne dois pas omettre d'en ajouter d'autres, que les Canadiens savent apprécier et qu'ils mettent en première ligne, je veux parler des avantages spirituels. Ils apprendront avec bonheur que Votre Grandeur ne perd point de vue ces nouvelles contrées; qu'il est déjà venu les visiter plusieurs fois; je pourrais dire plus souvent que les paroisses et autres missions tout-à-fait organisées de son Diocèse. Déjà plusieurs chapelles sont élevées dans la contrée de distance en distance où les missionnaires font le service

religieux d'une manière régulière. Il leur sera également plaisir d'apprendre que V. Gr. a fixé pendant l'hiver dernier la place de quelques autres chapelles qui sont maintenant en voie de construction, ces chapelles appelant les catholiques, vont leur servir de point de ralliement. On peut donc espérer qu'à une époque qui n'est peut-être pas très éloignée, le Canadien qui remontera la Gatineau sentira son cœur palpiter d'allégresse à la vue des églises et des cloches qu'il apercevra de distance en distance sur les deux rives et qu'il saluera avec amour et consolation.

(A Continuer.) La tâche que nous sommes imposés de traiter de colonisation dans les colonnes du Progrès se trouve bien allégée, pour le moment par la communication qui précède. Elle contient de précieux renseignements sur notre thème et elle vient d'une source propre, comme l'on voit, à inspirer toute confiance. Comme il sera facile de s'en apercevoir, il y a dedans quelques données qui reportent le lecteur à d'autres temps: aussi nous devons dire ici que ces observations furent faites il y a déjà deux ou trois ans. Mais, l'intérêt d'actualité qu'elles comportent est aussi, vij aujourd'hui qu'alors. — Note du Rédacteur.

Le Progrès. OTTAWA, HAUT-CANADA. Samedi, 7 Aout 1858.

Publié sous les auspices de la Société Philomathique d'Ottawa.

Un Nouveau Ministere. FORME ET BATTU!!!

Lundi dernier, l'orateur de la chambre d'assemblée prit le fauteuil à 8 heures après-midi. Les noms des nouveaux Ministres furent annoncés à la Chambre. Voici la liste:

- Premier Ministre et Inspecteur-général: — M. G. Brown. Procureur-Général, Haut Canada: — M. J. S. Macdonald. Orateur du Conseil Législatif: — M. J. S. Morris. Maître-Général des Postes: — M. Foley. Commissaire des Terres de la Couronne, chef de la section Bas-Canadienne: — M. Dorion. Procureur - Général, Bas - Canada: — M. Drummond. Travaux publics: — M. L. H. Holton. Receveur-Général: — M. Lemieux. Agriculture et Président du Conseil: — M. Thibaudeau. Solliciteur-Général, Haut-Canada: — Dr. Connor. Solliciteur-Général, Bas-Canada: — M. Ch. Laberge. Après de longs pourparlers pour et contre, cette nouvelle phalange ministérielle fut battue, sur le vote de non-confiance, par une majorité de 30 contre elle, dans la Chambre d'Assemblée. Au Conseil législatif, quatre seulement ont voté pour le nouveau Cabinet, et tout le reste, contre.

L'UNION.

Tel est le titre d'un nouveau journal français qui vient de paraître à Montréal, Sénécal, Daniel et Cie, propriétaires-éditeurs. Cette feuille paraîtra deux fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de trois piastres par année. Le format est de bonne grandeur, et la partie typographique est remarquablement bien soignée.

Le prospectus de L'UNION est long et bien écrit, sans toutefois rentrer dans l'arène politique d'une manière assez directe pour que l'on puisse attribuer à ce nouveau journal aucune couleur de parti. Il n'y a qu'une chose qui perce, à notre humble avis, c'est un paragraphe ou deux qui indiquent clairement que L'Union est déjà l'organe du bureau de l'Éducation, ou le devra être. — Si nous ne nous trompons pas trop, on le verra.

Nous souhaitons à ce nouveau confrère tout le succès possible dans sa belle mission.

La Grande Nouvelle.

Le Télégraphe Transatlantique est posé!!!

Nous avons le bonheur de pouvoir nous en parler et de communiquer à nos lecteurs la grande nouvelle du succès de la pose du câble-télégraphe transatlantique. Cet immense entreprise, qui devra immortaliser ses projecteurs et ses réalisateurs vient d'être amenée à un ré-

sultat heureux. Le vaisseau Niagara, chargé de dévider à l'Océan le fil qui doit mettre les deux mondes en rapport immédiat vient de toucher Trinity-Bay, avec son bout de câble, tandis que l'Agamemnon doit en faire autant à Valentia avec l'autre extrémité.

Ainsi, la Providence semble bénir une des plus audacieuses entreprises de ce dix-neuvième siècle, si fécond en merveilles et en gigantesques travaux.

EXCURSION. Au Portage-du-Fort.

Heureux qui dans le sein de ses dieux domestiques se dérobe au fracas des tempêtes publiques, Et dans de frais abris trompant tous les regards, Cultive ses jardins, les vertus et les arts!

Lundi dernier, nous pouvions heureusement nous appliquer la citation que nous donnons en tête, et que contribue la muse du bon vieil abbé Delille. Car, ce jour-là, nous avons pu nous donner, à cœur-joie, ces doux délassements du corps et de l'esprit qu'une excursion à la campagne peut seule nous procurer. Cette récréation, que nous avait préparée Joseph Aumond, Ecr., de cette ville, fut si bien goûtée dans ses détails comme dans son ensemble, que tous ceux qui y prirent part ne purent se lasser d'admirer l'esprit d'ordre qui y régnait et le parfait arrangement de tous les événements du jour.

Nous partîmes donc de la cité, le matin, à 7 heures, pour Aylmer, dans de grandes et commodos voitures que M. Joseph Beauchamp tenait prêtes pour le départ depuis les 3 heures. Nous devons, ici, remarquer que ce Monsieur a beaucoup contribué au succès de l'excursion, et que les arrangements dont il s'était chargé n'ont point fait défaut. Le nombre de passagers pour Aylmer était de cent environ; mais, arrivés là, il se grossit de vingt ou trente de plus au moment où le magnifique steamer Emerald laissa le quai pour se lancer dans sa course sur le superbe Ottawa. La route de la cité à Aylmer est peut-être la plus belle des deux Canadas: le chemin étant, à notre avis, le mieux macadamisé et le mieux entretenu que nous ayons encore vu. On remarque sur la

route de belles églises et des établissements agricoles des mieux montés. Entr'autres ceux de Louis Gouté, Ecr., Sheriff du district d'Ottawa; celle de M. Lafontaine, le greffier du même district, et principalement la résidence de feu John Egan, Ecr., l'un des hommes les plus entreprenants et les plus utiles qui aient figuré en ce pays. Aylmer est un joli village et le chef lieu du district judiciaire d'Ottawa. Nous le quittâmes à 9 heures. Le vapeur Emerald était depuis longtemps prêt à recevoir son précieux chargement de dames et de messieurs, impatientes de jouir des riches panoramas que déroule à la vue du voyageur enchanter, les bords de la Grande Rivière; et de respirer l'air pur et salubre qui rend cette contrée si célèbre. Quoi de plus beau qu'un bateau à vapeur voguant majestueusement sur les belles eaux bleues d'une rivière encadrée de hautes montagnes d'un côté et de riantes campagnes de l'autre; franchissant la vaine avec une puissance et une force irrésistibles qu'il cache dans ses entrailles de fer; haletant, gémissant sous la pression de l'élément qui fait le principe étonnant de cette force que le génie de l'homme a subjuguée en lui assignant un rôle que sa volonté commande et gouverne? Le trajet à la tête du Rapide des Chats se fit gaîment; la danse, la musique et le chant firent les frais des amusements à bord. On nous fit remarquer de grands moulins et d'autres améliorations, œuvres de Joseph Aumond, Ecr. de cette ville et de feu John Egan, Ecr. d'Aylmer, qui servent à l'exploitation des bois, et à rendre ces lieux, naguères si sauvages, habitables et en voie du plus étonnant progrès. Toute la rivière Ottawa, en un mot, depuis la cité jusqu'aux postes les plus reculés sur son cours, sont pour ainsi dire parsemés de monuments qui attestent de l'énergie et de l'esprit entreprenant de ces deux hommes.

Nous nous rendîmes à Union-Village par chemin de fer, sur des wagons traînés par des chevaux, une distance de près de trois milles. Le vapeur Oregon nous y attendait. Nous débarquâmes en route pour le but de notre voyage, le Portage-du-Fort. Ce poste est une place très intéressante, qui a déjà l'allure d'un grand village et qui devra, dans quelques années, faire une des localités les plus importantes de la contrée de l'Ottawa. Nous y avons remarqué une jolie Église catholique, située sur une hauteur et qui domine toutes les ba-